

**PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE
ET L'INSTITUT FRANÇAIS
APPEL À PROJETS 2016**

Dans le cadre de la convention triennale 2015-2017 entre l'Institut français et la Ville de Saint-Étienne, cet appel à projets vise à promouvoir la création et la diffusion artistique et culturelle stéphanoise à l'échelle internationale, ainsi que les échanges internationaux des équipes et acteurs culturels de référence implantés à Saint-Étienne, en contribuant au rayonnement des savoir-faire, ainsi qu'au développement des structures, au renforcement des compétences et des réseaux professionnels. Il tend également à la valorisation et la médiatisation des actions internationales menées par la Ville de Saint-Étienne ou les acteurs de son territoire.

OBJECTIFS

- Appui à des projets à l'international développés par les structures culturelles municipales ;
- Appui à des projets à l'international développés par les associations et compagnies stéphanoises ;
- Appui à des événements culturels et artistiques organisés dans le cadre des opérations pilotées à l'étranger et en France par l'Institut français (saisons françaises et étrangères, festivals,.....) ;
- Soutien à la programmation internationale des grandes institutions culturelles municipales et des nouveaux lieux culturels.

DISCIPLINES CONCERNÉES

- arts de la scène (musiques, danse, théâtre, cirque, etc.),
- arts visuels, photographie et vidéo,
- création numérique et nouvelles technologies,
- mode, design et métiers d'art,
- livre, édition et débat d'idées,
- cinéma et documentaire (diffusion),
- culture scientifique et technique,
- ingénierie culturelle, transfert de compétences.

TERRITOIRES CONCERNÉS

Sans être exclusive, une attention particulière sera portée aux projets en lien avec les territoires de coopération de la Ville de Saint-Étienne, à savoir :

- Ville de Katowice (Pologne)
- Ville de Annaba (Algérie)
- Ville de Monastir (Tunisie)
- Ville de Xuzhou (Chine)
- Ville de Bobo Dioulasso (Burkina Faso)
- Ville de Toamasina, Ville de Tamatave (Madagascar)

Une attention particulière sera portée aux projets à destination du réseau des villes créatives UNESCO.

En fonction des opportunités, les projets portant sur d'autres territoires sont susceptibles d'être examinés.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets de résidences devront faire appel en priorité aux dispositifs dédiés mis en place par l'Institut français (www.institutfrancais.com/fr/residences). Le dispositif de partenariat Ville de Saint Etienne + Institut français pourra par ailleurs prendre en compte des projets de résidences qui contribuent à instaurer des coopérations durables entre des structures culturelles régionales et leurs homologues à l'étranger.

La Ville et l'Institut français seront attentifs aux montants des cofinancements apportés par le porteur de projet ou ses partenaires, dans la mesure où ce dispositif de soutien n'a pas vocation à être le principal financeur de l'opération. Un apport financier par le ou les partenaires dans le pays d'accueil est également requis.

L'assiette de calcul prend en compte prioritairement les dépenses correspondant au transport international, national et local, aux frais de séjour (hébergement et restauration) des artistes, ainsi que les frais de communication (édition de catalogues, traductions, flyers, affiches...).

Une attention particulière sera portée :

- aux actions de coopération durables et non simplement ponctuelles, mais également sur les opérations à caractère novateur ;
- à la notion d'interdisciplinarité ;
- aux actions basées sur un principe de réciprocité.

MARCHE A SUIVRE

Afin d'avoir accès au document à compléter, merci d'envoyer une demande motivée comportant un bref descriptif du projet aux contacts ci-dessous.

CONTACTS

INSTITUT FRANÇAIS Pôle Collectivités Territoriales Anne-Laure Rouxel 8-14, rue du Capitaine Scott 75015 PARIS Tél : 01 53 69 31 42 courriel : annelaure.rouxel@institutfrancais.com	VILLE DE SAINT ETIENNE Raphaël JOURJON Directeur des Affaires Culturelles BP 503 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1 Tel : 04 77 48 76 22 courriel : raphael.jourjon@saint-etienne.fr
--	---

CALENDRIER

La clôture de cet appel à projets est fixée au **15 avril 2016 minuit**.